

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140115-2014_A009-DE
Date de télétransmission : 17/01/2014
Date de réception préfecture : 17/01/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 JANVIER 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_A009

OBJET : Finances - Décision Modificative n°0 et constitution d'une provision pour dépréciation des éléments financiers - Budget général 2014

Le 15 janvier 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 9 janvier 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ALBERT Guy - AMIEL Michel - AREZKI Alain - ARNAL Jocelyne - ARNAUD Christian - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BASTIDE Bernard - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BERENGER Patrice - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOUTILLOT Guy - BOYER Michel - BRAMOULLÉ Gérard - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARRIN Philippe - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CONTE Marie-Ange - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DILLINGER Laurent - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - EL MIRI Mustapha - FERAUD Pierre - FERAUD Jean-Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINDE André - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LHEN Hélène - LICCIA Marcel - LONG Danielle - LUVERA Georges - MANCEL Joël - MARTIN Richard - MARTIN Régis - MAUREL-CHORDI Suzanne - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MEI Roger - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PAPA Chantal - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Marc - PERRIN Jean-Claude - PIERRON Liliane - PIN Jacky - PONTET Anthony - PRIMO Yveline - RIVORY Olivia - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SILVESTRE Catherine - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRINQUIER Noëlle - VALETA Marie-José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : CANAL Jean-Louis suppléé par PIGNON Philippe - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - MOINE Anne suppléée par LUIGI Robert - MOUGIN Jacques suppléé par LANFRANCO Anne - PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain -

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMAROUCHE Annie donne pouvoir à FERAUD Pierre - BOULAN Michel donne pouvoir à ROUARD Alain - CHARDON Robert donne pouvoir à BARRET Guy - CHAZEAU Maurice donne pouvoir à CHEVALIER Eric - CIOT Jean-David donne pouvoir à MARTIN Richard - CLAVEL Caroline donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DAGORNE Robert donne pouvoir à PIN Jacky - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude donne pouvoir à BAUTZMANN Marcel - FOUQUET Robert donne pouvoir à CHORRO Jean - GARNIER Eliane donne pouvoir à SLISSA Monique - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - LOUIT Christian donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - MICHEL Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie donne pouvoir à MEI Roger - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude - POTIE François donne pouvoir à BORDET André - RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à SUSINI Jules - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à DESCLOUX Odette - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à DELOCHE Gérard - TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir :

BENNOUR Dahbia - BRAMI Helliott - DE PERETTI François-Xavier - DECARA Yannick - DEVAUX Pierre - GOURNES Jean-Pascal - GRANIER Michel - GUEZ Daniel - JONES Michèle - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - MATAS Henri - MEDVEDOWSKY Alexandre - MOHAMMEDI Amaria - NELIAS Mireille - TONIN Victor

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 15 JANVIER 2014

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources - Finances

Objet : **Décision Modificative n°0 et constitution d'une provision pour dépréciation des éléments financiers - Budget général 2014**

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'approuver la première Décision Modificative relative au Budget Principal 2014 afin de procéder à l'inscription de crédits supplémentaires.

Exposé des motifs :

Le 19 décembre 2013 le Conseil de Communauté a adopté le Budget principal.

Il convient aujourd'hui de préparer une première décision modificative au Budget Primitif 2014 afin de **procéder à des ajustements et à l'inscription de crédits supplémentaires en Fonctionnement et en Investissement.**

1 – Section de Fonctionnement

Il s'agit d'inscrire une dotation aux provisions pour dépréciation des éléments financiers de 1,5 M€, compte tenu de l'avance de trésorerie accordée à la société LFoundry.

2 – Section d'investissement

L'équilibre de la section d'Investissement s'établit à **34 696 800 €** compte tenu des crédits supplémentaires demandés.

Les points importants à noter sont les suivants :

*** Contrats communautaires de développement :**

Il s'agit d'inscrire les crédits 2014 relatifs aux nouveaux contrats communautaires de développement proposés au vote du Conseil Communautaire du 15 janvier 2014 :

Communes	TOTAL	CP2014	Reste à Financer après 2014
Aix en Provence	68 590 900 €	7 293 800 €	61 297 100 €
Beaurecueil	2 053 000 €	410 500 €	1 642 500 €
Bouc Bel Air	25 893 400 €	2 981 200 €	22 912 200 €
Cabries	7 115 500 €	1 032 000 €	6 083 500 €
Chateauneuf le Rouge	5 000 000 €	1 125 000 €	3 875 000 €
Eguilles	3 263 000 €	1 386 500 €	1 876 500 €
Jouques	3 190 300 €	300 300 €	2 890 000 €
Lambesc	14 339 200 €	2 492 000 €	11 847 200 €
Le Puy Sainte Reparade	16 948 600 €	2 847 700 €	14 100 900 €
Tholonet	4 150 000 €	432 500 €	3 717 500 €
Les Pennes Mirabeau	28 370 200 €	3 632 700 €	24 737 500 €
Meyrargues	6 111 900 €	891 000 €	5 220 900 €
Rognes	4 290 000 €	792 200 €	3 497 800 €
Saint-Antonin-Sur-Bayon	940 000 €	240 000 €	700 000 €
Saint Cannat	4 510 000 €	526 500 €	3 983 500 €
Saint Estève Janson	5 585 500 €	865 100 €	4 720 400 €
Saint Paul Lez Durance	2 371 300 €	443 300 €	1 928 000 €
Simiane Collongue	11 764 600 €	500 500 €	11 264 100 €
Vauvenargues	1 523 800 €	57 500 €	1 466 300 €
Venelles	12 590 000 €	1 330 000 €	11 260 000 €
Vitrolles	23 868 500 €	3 241 100 €	20 627 400 €
TOTAUX	252 469 700 €	32 821 400 €	219 648 300 €

✱ **La direction des Bâtiments**

La direction sollicite l'inscription de crédits supplémentaires non prévus au BP 2014 afin de financer la fin des travaux au Grand Théâtre de Provence, à la piscine des Pennes Mirabeau et à celle de Bouc Bel Air.

✱ **Les grands projets :**

Une autorisation de programme de 1 M€ doit être ouverte afin de lancer les études relatives au complément de l'échangeur A8-A51 au niveau d'Aix en Provence. En effet, lors de la création du réseau autoroutier, le système d'échange A8/A51 n'a pas été achevé, obligeant les usagers de la liaison Lyon-Sisteron dans les deux sens à transiter via l'accès autoroutier du jas de Bouffan.

Afin de pouvoir engager la première phase de travaux, la CPA et ASF, en qualité de concessionnaire autoroutier, ont convenu de signer une convention d'études du complément du système d'échanges. Un crédit de paiement de 500 K€ doit être ouvert au budget 2014.

Compte tenu de ces ajustements, il est nécessaire d'inscrire un volume d'emprunt complémentaire de 34,7 M€.

La Décision Modificative n° 0 s'équilibre donc comme suit :

La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à

0 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à

34 696 800 €

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article R2321-1 relatif à la constitution de provisions pour risque,

VU la délibération n° 2013_A220 du Conseil communautaire du 19 décembre 2013 relative au vote du Budget Primitif 2014 ;

VU la délibération n° 2014_A001 du Conseil communautaire du 15 janvier 2014 relative au soutien de la CPA à LFoundry ;

VU l'avis de la Commission des Finances du 16 décembre 2013 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la Décision Modificative n° 0 du Budget Principal 2014, par nature, telle qu'elle vous est présentée :

FONCTIONNEMENT

SERVICE	IMPUTATION			LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	Fonction	Chap.	Nature		Dépenses	Recettes
2E - Finances						
<i>Dépenses</i>						
0.00						
	01	022	022	Dépenses imprévues	- 250 000	
	01	66	66111	Charges d'intérêts	- 600 000	
	01	014	73925	FPIC	- 650 000	
	01	68	6866	Provision pour dépréciation des éléments financiers	1 500 000	
				TOTAL	-	-

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour dépréciation des éléments financiers à hauteur de 1 500 000 €.

INVESTISSEMENT

SERVICE	IMPUTATION			LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	Fonction	Opér. / Chap.	Nature		Dépenses	Recettes
2E - Finances						
<i>Recettes</i> 34 696 800.00	01	16	1641	Emprunt complémentaire		34 696 800
<i>Dépenses</i> 0.00	01 92	21 345	2111 2111	Acquisitions foncières globalisées Acquisitions foncières - Fonds d'intervention	- 192 000 192 000	
15 - Appui aux communes						
<i>Dépenses</i> 32 821 600.00	020	718	2041412	Contrats communautaires de développement - FDC	32 821 600	
DGST						
1BAT/ Bâtiments						
<i>Dépenses</i> 1 204 400.00	314 314 314 314 413 413 413 413 413 413	406 406 406 406 417 417 417 417 460 460	238 2031 2033 2318 2031 2033 21735 2188 2031 21735	Salle de spectacle - Avances et acomptes versés Salle de spectacle - Frais d'études Salle de spectacle - Frais d'insertion Salle de spectacle - Travaux sur immobilisations Piscine des Pennes Mirabeau - Frais d'études Piscine des Pennes Mirabeau - Frais d'insertion Piscine des Pennes Mirabeau - Travaux sur immobilisations Piscine des Pennes Mirabeau - acquisition de matériel Piscine de Bouc Bel Air - Frais d'études Piscine de Bouc Bel Air - Travaux sur immobilisations	30 000 50 000 20 000 63 001 48 115 10 000 353 434 8 510 6 000 615 340	
3C/ Travaux d'infrastructures						
<i>Dépenses</i> 70 800.00	90	307	238	Bouc Bel Air Bassin la Malle - Avances et acomptes versés	70 800	
DGA Prospective et Aménagement						
6 D / Grands Projets						
<i>Dépenses</i> 100 000.00	824 824	- 653	2031 20421	Frais d'études urbaines Subvention d'équipement ASF - échangeur A8/A51	100 000 500 000	
				TOTAL	34 696 800	34 696 800

OBJET : Finances - Décision Modificative n°0 et constitution d'une provision pour dépréciation des éléments financiers - Budget général 2014

Vote sur le rapport

Inscrits	153
Votants	137
Abstentions	1
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	136
Majorité absolue	69
Pour	136
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Étai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

AGOPIAN Jacques

Étai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI

17 JAN. 2014

